AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNES DE VAUX-SUR-SÛRE, SAINTE-ODE, BERTOGNE ET BASTOGNE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES
EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **la s.a. EDP RENEWABLES BELGIUM**, **Square de Meeus, 35 – 1000 BRUXELLES** en vue d'obtenir un permis unique de **classe 1** relatif à **la construction et l'exploitation d'un parc de 5 éoliennes (puissance maximale individuelle de 2.625MW – hauteur maximale de 182m)** sur les territoires communaux de Vaux-sur-Sûre et Sainte-Ode (situation : **Bois de Fragotte**).

Le projet nécessite l'intervention du Fonctionnaire délégué sur une dérogation prévue à l'article D.IV.13 du CoDT, en ce qui concerne la conformité au plan de secteur : zone forestière (non-respect de l'article R.II.37-2, 2° : distance de plus de 750m par rapport à l'axe de la route N4).

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Conformément à l'article D.29-13, §1er, la durée de l'enquête publique est de **30 jours** s'agissant d'un projet de **catégorie B**.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées
01/03/2021	08/03/2021	06/04/2021	Centre Technique et Administratif Communal Rue de l'Arbre, 6 – 6600 Bastogne Le 06 avril 2021 à 10h00	au Collège communal Rue du Vivier, 58 – 6600 BASTOGNE ou *jean-francois.pirotte@bastogne.be*
01/03/2021	08/03/2021	06/04/2021	Administration communale de Bertogne Rue Grande (Bertogne), 33/2 – 6687 BERTOGNE Le 06 avril 2021 à 11h00	au Collège communal - même adresse ou *info@bertogne.be*
26/02/2021	08/03/2021	06/04/2021	Administration communale de Sainte-Ode Rue des Trois Ponts, 46 – 6680 SAINTE-ODE Le 06 avril 2021 à 11h00	au Collège communal - même adresse ou *urbanisme@sainte-ode.be*
01/03/2021	08/03/2021	06/04/2021	Administration communale de Vaux-sur-Sûre Chaussée de Neufchâteau, 36 - 6640 VAUX-SUR-SURE Le 06 avril 2021 à 17h00	au Collège communal - même adresse ou *michelle.pierret@vauxsursure.be*

Le dossier comprenant l'**étude d'incidences sur l'environnement** peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique, aux lieux des séances de clôtures repris ci-dessus et aux heures suivantes :

Pour Vaux-sur-Sure : **Uniquement sur rendez-vous (crise sanitaire)** tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et le mardi de 13h00 à 19h00 ou sur rendez-vous jusqu'à 20h00.
Pour Bastogne : Tous les jours ouvrables de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et le mardi sur rendez-vous jusque 20h00.
Pour Bertogne : Tous les jours ouvrables de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le jeudi sur rendez-vous jusqu'à 20h00.
Pour Sainte-Ode : Tous les jours ouvrables de 09h00 à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 17h00 ou sur rendez-vous jusqu'à 20h00.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16h00 ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès des personnes renseignées ci-dessous.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des administrations communales dans le délai susmentionné, pendant toute la durée de l'enquête. A peine de nullité, les envois par courriers ou télécopie sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : EDP RENEWABLES BELGIUM s.a. – Square de Meeus, 35 – 1000 BRUXELLES (+33 1 44 67 81 49) ;
- de l'auteur de l'étude d'incidences : SGS BELGIUM s.a. – Rue Phocas Lejeune, 4 – 5032 GEMBLOUX (081/71.51.60) ;
- du conseiller en environnement / du conseiller en aménagement du territoire et urbanisme / de l'agent communal délégué à cet effet :, **Vaux-sur-Sûre**, Michelle PIERRET (061/25.00.15) **Bertogne**, Mireille DEMUYNCK (061/21.02.71), **Sainte-Ode**, Audrey CAPENTIER (061/21.04.46), **Bastogne**, Jean-François PIROTTE (061.26.26.43) ;
- du Fonctionnaire technique : SPW – Dép. Prévention et Autorisations – Avenue Reine Astrid, 39 – 5000 NAMUR (081/71.53.00) ;
- du Fonctionnaire délégué : SPW – Dép. Aménagement du Territoire et Urbanisme – Place Didier, 45 – 6700 ARLON (063/58.91.11).

Le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour prendre la décision sur l'objet de l'enquête.
Le projet a fait l'objet d'une étude des incidences sur l'environnement.

A Bertogne, le **1er mars 2021.**

Par le Collège

La Directrice générale — Le Bourgmestre,

F. LEROY — Ch. GLAUDE